



UNIVERSITE DE KISANGANI PROJET APV - FLEGT

E-mail : flegtunikis@gmail.com

Tél. : +243 998 539 657 / +243 824 853 215



Rapport final d'activités

(Mai 2012 - Octobre 2016)

Projet APV-FLEGT A L'UNIKIS

« Appui à la participation des organisations de la société civile nationale dans la préparation ou la mise en œuvre des APV-FLEGT/ Composante République Démocratique du Congo »

Contrat DCI-ENV/2011/278-270 entre l'Union Européenne et l'Université de Kisangani

=====

Octobre 2016

RESUME

Le rapport actuel couvre toute la période du projet, soit de mai 2012 à décembre 2015 et inclut quelques activités réalisées en 2016. Initialement, le projet devrait durer 24 mois, soit de janvier 2012 à décembre 2013. Cependant, dans la mise en œuvre, certaines contraintes d'ordre administratif et financier n'avaient pas permis que le délai initial soit respecté.

En effet, la durée du projet a connu des modifications suite aux contraintes du démarrage et du financement. Au début de la première année d'exécution, il a été buté à la contrainte du recrutement du personnel. Ainsi, le personnel a été engagé au mois de mai et avec toutes les procédures administratives et financières, le lancement effectif des activités avait eu lieu en août 2012. Au mois de mai 2013, nous avons sollicité le fonds pour la deuxième année et c'est en novembre 2013, que le Consultant externe en mission de monitoring, monsieur PIETRO GRAZIANI, avait remarqué que le contrat devrait être modifié et qu'il était urgent de négocier un avenant à ce contrat. Cette démarche a abouti en avril 2014 à la signature de l'avenant n° 1 au contrat de subvention –Actions extérieures de l'Union européenne- DCI-ENV/2011/278-270 entre l'Université de Kisangani et la Délégation Européenne. Cet avenant prolongeait la durée du projet de 24 à 33 mois, soit de 9 mois allant d'avril 2014 à décembre 2014.

En outre, après la signature de l'avenant en avril 2014, nous avons attendu presque une année sans que les fonds nécessaires à la réalisation des activités ne soient disponibles. C'est au mois de mars 2015 que notre compte en banque avait reçu le fonds de la deuxième année en provenance de la Délégation Européenne après qu'il ait transité sur un compte de REAFOR qui, théoriquement, était déjà fermé depuis plus de 2 ans. C'est à partir de cette période que les différentes activités en veilleuse ont été relancées et aujourd'hui, en octobre 2016, nous clôturons le projet après avoir réalisé la mission de vérification des dépenses effectuée par la société KPMG et l'évaluation finale menée par monsieur BEGAA Samuel, un consultant indépendant. Dans l'ensemble, des efforts ont été fournis pour la réalisation de différentes activités prévues. Cependant, il faudra noter également que le processus de négociations des APV FLEGT en RDC a connu aussi des difficultés mais bientôt, il sera relancé. Nous pensons que l'Université de Kisangani a encore un rôle important à jouer dans la sensibilisation des organisations de la société civile et des communautés locales sur le processus APV FLEGT en République Démocratique du Congo.

SOMMAIRE

1. DESCRIPTION DU PROJET
2. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION
 - 2.1. RESUME DE L'ACTION
 - 2.2. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS
3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS
4. RAPPORT FINANCIER

1. DESCRIPTION

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention : *Université de Kisangani*

1.2. Nom et fonction de la personne de contact : *Professeur Faustin TOENGAHO LOKUNDO,
Recteur de l'UNIKIS*

1.3. Nom de partenaire de l'action : *Delvaux ATENYI MUGENYI, Coordonnateur du projet*

1.4. Intitulé de l'Action : *Appui à la participation des organisations de la société civile nationale dans la préparation ou la mise en œuvre des APV FLEGT/Composante République Démocratique du Congo*

1.5. Numéro du contrat : *DC I-ENV/2011/278-270*

1.6. Date de début et date de fin de la période de reporting : *Mai 2012 – Octobre 2016*

1.7. Pays : *République Démocratique du Congo (pools Kisangani, Kinshasa et Lubumbashi)*

1.8. Bénéficiaires finaux et groupes cibles :

- ✓ *Société civile de la RDC impliquée dans la gestion durable des forêts et des espaces ruraux ;*
- ✓ *Exploitants artisanaux ;*
- ✓ *Exploitants industriels et les opérateurs connexes ;*
- ✓ *Apprenants, chercheurs et enseignants de trois universités de la RDC ;*
- ✓ *Les populations riveraines et les peuples des forêts de la RDC ;*
- ✓ *Les travailleurs du sous-secteur en particulier l'exploitation artisanale.*

2. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION

2.1. RESUME DE L'ACTION

| | |
|--------------------------------------|--|
| Durée totale de l'action | 33 mois |
| Montant contribution requise de l'UE | 238.697,6 EUR |
| Objectifs de l'action | <p>Objectif général : Promotion de la mise en œuvre des initiatives et des engagements internationaux de l'UE, notamment le Plan d'action FLEGT</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager la participation des organisations de la société civile de la République Démocratique du Congo à la négociation de l'accord de partenariat volontaire FLEGT avec l'Union européenne ➤ Renforcer les capacités de la société civile nationale. |
| Groupe(s) cible(s) | <ul style="list-style-type: none"> • Société civile de la RDC impliquée dans la gestion durable des forêts et des espaces ruraux • Exploitants artisanaux et exploitants industriels • Apprenants, chercheurs et enseignants des trois universités de RDC |
| Bénéficiaires finaux | <ul style="list-style-type: none"> • Les populations riveraines des forêts de la RDC • Les travailleurs du sous-secteur, en particulier l'exploitation artisanale |
| Résultats estimés | <ul style="list-style-type: none"> • La création progressive d'une capacité en matière de promotion de la gouvernance forestière associative • La reconnaissance collective et objective par les acteurs à la base des opportunités de progrès économique et social issues émanant d'un processus de négociation concertée • L'expérience d'un processus démocratique participatif |
| Activités principales | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'état des lieux d'une portion de la société civile et de son espace de progression en termes de gouvernance forestière • Préparer et communiquer l'information sur le FLEGT et l'APV auprès des groupes cibles et des bénéficiaires • Entraîner les acteurs-ressources aux processus mentaux nécessaires à un dialogue constructif multi-parties de la négociation de l'APV • Conduire des analyses économiques et financières sur la filière du bois d'œuvre artisanal y compris l'analyse de sensibilité et de scénarios • Améliorer des canaux d'échanges et d'information entre le niveau officiel des négociations (Commission Technique) et les acteurs locaux de la société civile à l'intérieur du pays. • Renforcer l'implication du secteur privé national et du secteur artisanal dans les négociations. |

2.2. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS

| PERIODE | ACTIVITES | RESPONSABLE | RESULTATS |
|----------------|---|------------------------|--|
| Mai 2012 | ✓ Recrutement du personnel du projet par le Comité de gestion de l'UNIKIS | Recteur de l'UNIKIS | ✓ Cinq agents engagés : un coordonnateur à temps plein, 2 coordonnateurs adjoints à temps partiel (l'un à Kinshasa et l'autre à Lubumbashi), Un assistant administratif et comptable, un chauffeur. |
| Juin 2012 | ✓ Formation du Coordonnateur sur la gestion du projet ✓ Installation du bureau du projet | REFORCO UNIKIS | ✓ La capacité du Coordonnateur renforcée en matière de gestion des projets ✓ Le projet est doté d'un local à la Faculté des Sciences |
| Juillet 2012 | ✓ Entreprendre des démarches administratives et financières ✓ Installer les bureaux de Kinshasa et de Lubumbashi | UNIKIS + Coordonnateur | ✓ Les outils de travail (dossier du projet, contrats, ...) sont mis à la disposition de l'équipe exécutive, un compte bancaire est ouvert en faveur du projet à la BCDC/Kisangani ✓ Les coordonnateurs adjoints sont installés |
| Août 2012 | ✓ Lancement officiel du projet à Kisangani | UNIKIS+ Coordonnateur | ✓ Le projet est présenté aux groupes cibles, aux autorités étatiques et à l'équipe d'exécution ✓ Le flux d'information sur le projet APV FLEGT de l'UNIKIS est amélioré auprès de groupes cibles et équipe d'exécution pour l'appropriation du projet |
| | ✓ Lancement appel d'offre pour réaliser l'état des lieux d'une portion de la société civile et de son espace de progression en termes de gouvernance forestière | Recteur+ Coordonnateur | ✓ L'appel d'offre est rédigé et lancé (les candidatures ont été récoltées 2 mois plus tard) |
| Septembre 2012 | ✓ Participer au forum sur la gouvernance forestière en Afrique à Kinshasa | Groupe IDL | ✓ La capacité du Coordonnateur renforcée sur le processus APV FLEGT en Afrique, sur le marché régional du bois,... |
| | ✓ Commander le véhicule par appel d'offres auprès de fournisseurs | Coordonnateur+ UNIKIS | ✓ Un véhicule NISSAN NP 300 a été acquis pour le compte du Projet |
| Octobre 2012 | ✓ Prendre des contacts avec les parties prenantes, les associés (REFORCO) | Coordonnateur+ UNIKIS | ✓ Une liste provisoire des ONG du domaine forestier est établie en attendant le travail du Consultant |

| | | | |
|----------------|--|--|--|
| Novembre 2012 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudier les candidatures de Consultants ayant répondu à l'appel d'offre lancé au mois d'août ✓ Rédiger le rapport d'activités | <p>Coordonnateur + UNIKIS</p> <p>Coordonnateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix du Consultant Corneille EWANGO pour réaliser l'état des lieux de la portion de la société civile et de son espace en termes de gouvernance forestière. ✓ le rapport narratif et financier mai 2012 – octobre 2012 est rédigé et transmis à l'UNIKIS et à la Délégation Européenne |
| Décembre 2012 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ -Préparer la mission du Consultant Corneille EWANGO ✓ Participer à l'atelier de la création de la plateforme nationale APV FLEGT à Kinshasa | <p>Coordonnateur + UNIKIS</p> <p>CEDEN</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contrat de consultance est signé entre le Consultant et le Coordonnateur après avis du Recteur. ✓ Le flux d'information sur le processus APV FLEGT et la plateforme APV FLEGT auprès des acteurs des OSC est amélioré. |
| Janvier 2013 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser l'état des lieux de la portion de la société civile et de son espace en termes de gouvernance forestière | <p>Consultant EWANGO</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'état des lieux est réalisé à Kisangani, Kinshasa et Lubumbashi (42 OSC œuvrant dans le secteur environnemental ont été identifiés ainsi que leurs points forts et faibles, leurs contraintes pour leur participation au processus de négociations APV FLEGT, leurs besoins en formation,...) |
| Février 2013 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entraîner les acteurs-ressources aux processus mentaux nécessaires à un dialogue constructif multi-parties de la négociation de l'APV | <p>Coordonnateur+ Société civile</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des plateformes APV FLEGT sont créées au sein de la Société civile de la Province orientale et celle du Katanga |
| Avril 2013 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispenser les formations auprès des acteurs ressources choisis au sein de la société civile | <p>Coordonnateur+ CEDEN et CODELT</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 7 formateurs des formateurs ont été identifiés et formés à Kinshasa sur différents thèmes (3 coordonnateurs du projet, 3 membres de plateformes APV FLEGT, 1 membre de l'ONG OCEAN) |
| Avril-Mai 2013 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparer et communiquer l'information sur le FLEGT et l'APV auprès de groupes cibles à Kisangani, Kinshasa, Lubumbashi | <p>Coordonnateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 6 ateliers sont organisés à raison de 2 par pool ; ✓ les capacités des parties prenantes sont renforcées sur le processus APV FLEGT |
| Juin 2013 | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conduire des analyses économiques et financières sur la filière du bois d'œuvre artisanal y compris l'analyse de la sensibilité et de scénarios | <p>UNIKIS GRED</p> <p>Coordonnateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'appel d'offre a été lancé et 3 candidatures ont été reçues ✓ Le jury a été constitué pour la désignation du Consultant (GRED) ✓ Le contrat de consultance a été signé avec GRED |

| | | | |
|----------------|---|-------------------------------------|---|
| Juillet 2013 | ✓ Améliorer des canaux d'échanges et d'information entre le niveau officiel des négociations (Commission Technique des Négociations) et les acteurs locaux de la société civile à l'intérieur du pays | Membre de la CTN + Coordonnateur | ✓ Les parties prenantes sont informées de l'avancement du processus des négociations APV FLEGT entre la RDC et l'UE et ont formulé leurs suggestions à l'endroit de la CTN |
| Septembre 2013 | ✓ Renforcer l'implication du secteur privé national et du secteur artisanal dans les négociations | Coordonnateur | ✓ Le secteur privé et le secteur artisanal (40 participants) sont informés sur le processus APV FLEGT et les grilles de légalité de l'exploitation artisanale et industrielle. |
| Novembre 2013 | ✓ Mission de consultance externe | Mr. Pietro Graziani | <ul style="list-style-type: none"> ✓ les parties prenantes ont été consultées par rapport au projet APV FLEGT ✓ L'équipe exécutive a été conseillée et un avenant au contrat avec l'UE a été initié |
| | ✓ Assister la société civile à renforcer ses réseaux d'information et de communication | Coordonnateur | ✓ Des réunions et des émissions radiodiffusées sont organisées |

Les différentes activités décrites ci-dessus avaient déjà fait l'objet de rapports transmis à la Délégation Européenne et à la hiérarchie de l'UNIKIS. Toutefois, les lignes qui suivent font un petit rappel.

❖ **Période allant de mai 2012 à novembre 2013**

En attendant que Monsieur Corneille EWANGO, consultant international fasse son travail, la coordination du projet a procédé à l'inventaire des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine forestier à Kinshasa (30), à Lubumbashi (11) et à Kisangani (25). Avec ces organisations, nous avons échangé sur le projet en leur présentant son cadre logique.

Dans l'ensemble, nous avons identifié les organisations suivantes :

1. Kisangani :

- | | |
|---------------------|-------------------------------------|
| 1. WWF, | 14. FORUM DE DIALOGUE SOCIAL (FDS), |
| 2. WCS, | 15. CENADEP, |
| 3. COCOLPE/MAMBASA, | 16. FAKIS, |
| 4. TBI RD Congo, | 17. REFIACO, |
| 5. OCEAN, | 18. CANAV, |
| 6. OSAPY, | 19. GRADG, |
| 7. JADORA, | 20. CEDEN, |
| 8. PCN/LOKINDA, | 21. CDPE/GTCR, |
| 9. ADIKIS/FORCOM, | 22. APILAF, |
| 10. AGAWAP/MAHAGI, | 23. CRONGD, |
| 11. CEDEN, | 24. GRED, |
| 12. CEDPE, | 25. FGRNR |
| 13. SOS NATURE, | |

2. Lubumbashi :

1. Action pour la Protection de la Nature et des Peuples Autochtones de Katanga
2. Protection des Ecosystèmes des Miombo au Congo
3. Organisation pour la Protection de la Nature
4. Organisation pour la Protection de l'Environnement et de Développement durable
5. ONG-Kayunda
6. Association pour l'Animation et l'Education au développement
7. Groupe de Travail Climat- REDD
8. Dynamique des peuples autochtones
9. Réseau Ressources Naturelles
10. Réseau de Communicateurs de l'Environnement
11. Plateforme des ONG œuvrant dans le secteur minier (P.O.M.)

3. Kinshasa

- | | |
|--|------------------------|
| 1. Cercle pour la Défense de l'Environnement | 16. CONAFED |
| 2. Greenpeace | 17. Hope in Action |
| 3. RRN | 18. OAN |
| 4. Avocats verts | 19. GACC |
| 5. Forum National CEFDHAC | 20. REPALEF |
| 6. Osapy | 21. CRON |
| 7. Peuples autochtones (DGPA) | 22. AGIES |
| 8. CAMV | 23. REM |
| 9. Forests monitor | 24. NOVACE/IBI VILLAGE |
| 10. RCEN | 25. OCEAN |
| 11. Codelt | 26. GTF |
| 12. CEDEN | 27. IGED |
| 13. Linapyco | 28. ANJ |
| 14. GTCR | 29. ANEC |
| 15. Amar | 30. CAGDFT |

Activité 1.1. : Réaliser l'état des lieux d'une portion de la société civile et de son espace de progression en termes de gouvernance forestière

Comme annoncé ci-haut, cette activité a été confiée à un consultant, Monsieur Corneille EWANGO qui a été sélectionné suite à l'appel d'offre lancé par le Recteur. En fait, l'étude visait plus à analyser les compétences et besoins d'une portion des organisations de la société civile et de leur espace de progression en matière de la gouvernance forestière, et spécifiquement à :

- Décrire les points forts et points faibles des OSC en gouvernance forestière ;
- Évaluer les impacts ;
- Identifier les opportunités, obstacles et défis pour la mise en œuvre du plan d'action FLEGT ;
- Identifier les actions prioritaires à mener dans la perspective d'un APV ;
- Analyser de quelle manière impliquer les acteurs dans l'accompagnement au processus et leur niveau de participation et d'appropriation à long terme de ce processus ;
- En déduire les recommandations en vue d'améliorer la gestion, renforcer la gouvernance forestière par une meilleure participation des OSC et l'amélioration de leurs moyens d'intervention de gouvernance dans le secteur de l'exploitation forestière.

58 Organisations de la Société Civile ont été consultées (Kinshasa 23, Kisangani 20 et Lubumbashi 15) et il ressort que la majorité de ces organisations œuvrent dans le secteur environnemental et gouvernance forestière dans les trois sites retenus par le Projet APV-FLEGT de l'UNIKIS, soit 42 OSC. A l'issue de sa mission, les résultats suivants ont été enregistrés :

- **Les points forts des OSC:**

- L'existence d'une ressource humaine disponible, avec diversité des compétences ;
- La connaissance de terrain et contact avec les communautés locales et les différents acteurs de l'exploitation des ressources forestières ;
- L'expertise politique et technique dans les questions environnementales ;
- Les OSC prennent progressivement conscience des possibilités qu'offre la foresterie communautaire notamment en termes de revenus collectifs et individuels ;
- L'espace de progression des OSC est potentiellement utilisable pour une mise en œuvre de la gouvernance forestière ;
- La capacité d'entreprendre ensemble des actions de lobbying et plaidoyer auprès du gouvernement et de l'Union Européenne pour l'amélioration des conditions légales et réglementaires.

- **Les points faibles :**

- Manque et/ou insuffisance de financement
- Accès limité aux financements : la mobilisation financière des OSC est souvent insuffisante ;
- Personnel à connaissance limitée en gestion et gouvernance forestière, en particulier le processus APV-FLEGT en RDC, la certification forestière, le processus REDD ;
- Manque d'outil de sensibilisation et de vulgarisation de la gouvernance forestière ;
- Faible connaissance/adaptation du (au) marché de bois (national et international)

Par ailleurs, l'étude a fait ressortir les contraintes et les limites potentielles dans la mise en œuvre des activités FLEGT. Elles se résument en ceci :

- Manque de coordination des initiatives et immensité de l'étendue du pays ;
- Manque des moyens financiers pour l'implantation des activités APV-FLEGT
- Diversité culturelle dans l'appropriation de la forêt
- Faible niveau intellectuel des peuples autochtones et communautés locales
- Manque d'intérêt ou de l'implication des communautés locales
- Peu de moyens (financiers, matériels, humains) pour permettre aux communautés de s'engager dans les différentes phases du processus
- Faible niveau d'appropriation du processus par les communautés
- Blocage des lois et textes juridiques par les autorités administratives
- Insécurité dans certaines parties du pays
- Manque de documentation sur la gouvernance forestière.

Activité 1.2. Dispenser les formations ad hoc auprès des acteurs ressources choisis au sein de la portion efficace de la société civile (négociation, gouvernance forestière, FLEGT et APV, certification forestière FSC, gestion de conflits et cadre juridique)

Pour faire une suite logique de l'activité 1.1, il s'est tenu un atelier de formation de formateurs dans le but du renforcement des capacités du 09 au 11 avril 2013 dans la salle de réunion de l'ONG-CODELT située sur l'avenue MUTOMBO KATSHI dans la Commune de la Gombe à Kinshasa.

En effet, la Coordination du projet avait organisé une formation des formateurs à Kinshasa et avait bénéficié de l'accompagnement des organisations et institutions ayant des connaissances suffisantes sur les différentes thématiques prévues par le Projet et identifiées lors de la mission du Consultant relative à l'état des lieux des OSC en matière de gouvernance forestière. C'est ainsi que CODELT, CEDEN, RRN, CAGDFT, UNIKIN, RCEN ont été contactés pour assurer la formation et l'organisation matérielle de l'atelier a été confiée à CODELT.

Ont été formés comme formateurs des formateurs :

| N° | NOM POSTNOM & Prénom | ORGANISATION | VILLE DE PROVENANCE |
|----|--------------------------|-----------------------|---------------------|
| 01 | ASSUMANI Dieu Merci | Plate forme APV-FLEGT | Kisangani |
| 02 | ATENYI MUGENYI Delvaux | APV-FLEGT | Kisangani |
| 03 | DANGALI Frédéric-Marie | Plate forme APV-FLEGT | Kinshasa |
| 04 | KASHALA-NSENDI Placide | APV-FLEGT | Lubumbashi |
| 05 | KUT-A-KUT Dieudonné | Plate forme APV-FLEGT | Lubumbashi |
| 06 | MBANGILWA MUKOMBE Michel | APV-FLEGT | Kinshasa |
| 07 | MUGANGUZI Ignace | OCEAN | Kisangani |

Au cours de cette session de formation, sept thèmes ont été exposés, à savoir :

- 1) **Processus FLEGT-APV** par Monsieur *Mathieu YELA*, *Coordinateur de l'ONG CEDEN*
- 2) **Techniques de Négociations** par Monsieur *Jean Marie NKANDA* du *RRN*
- 3) **Cadre Juridique de Forêts** par *Angélique MBELU* de l'*ONG CODELT*
- 4) **Gouvernance Forestière** par *Theo GATA* de l'*ONG GAGDFT*
- 5) **Outils et techniques de communication** par *Alain Parfait NGULUNGU* du *RCEN*
- 6) **Gestion des conflits forestiers** par *André KASHIKISHA* de l'*ONG CODELT*
- 7) **Certification Forestière** par *Léon MUBA* et *Jean SEMEKI* de l'*UNIKIN*.



Remise de brevets aux participants

Activité 1.3. Entraîner les acteurs-ressources aux processus mentaux nécessaires à un dialogue constructif multi-parties de la négociation de l'APV

Cette activité quasi permanente qui accompagne les acteurs vers la signature de l'APV, vise à fournir une forme d'encadrement continu « coaching » aux acteurs ressources. C'est ainsi que le Projet a soutenu la création des plateformes APV FLEGT au sein de la Société civile et continuera à appuyer des actions qui contribueront à la participation effective des acteurs au processus de négociation de l'APV.



Bureau élu de la Plate forme APV-FLEGT de la Province Orientale

Activité 2.1 Préparer et communiquer l'information sur le FLEGT et l'APV auprès des groupes cibles

Durant cette période, 6 ateliers de renforcement des capacités des parties prenantes sur l'APV-FLEGT ont été organisés à raison de 2 par site, mieux repris au tableau ci-dessous :

| N° | Date et Lieu | Thème | Orateur | Nbre de participants |
|--------------------------|---|------------------------------------|---------------------|----------------------|
| SITE DE KISANGANI | | | | |
| 01 | 27 Avril 2013 Centre d'Accueil <i>Joli rêve</i> | Le Processus APV-FLEGT en RDC | Dieu Merci ASSUMANI | 103 |
| | | Cadre Juridique des forêts | Ignace LUBALA | |
| 02 | 14 Mai 2013 Centre d'Accueil <i>Joli rêve</i> | La Gouvernance forestière | Dieu Merci ASSUMANI | 111 |
| | | La Certification forestière en RDC | Pr Faustin BOYEMBA | |

| SITE DE LUBUMBASHI | | | | |
|--------------------|--|--|-----------------------|----|
| 03 | 27 Avril 2013 Cadre de concertation de la Société Civile du Katanga | Le Processus APV-FLEGT en RDC | Placide KASHALA | 33 |
| | | Aperçu du cadre légal et Règlementaire du secteur forestier en RDC | Dieudonné KUT-A-KUT | |
| | | La Gouvernance forestière en RDC | Dieudonné KUT-A-KUT | |
| 04 | 18 Mai 2013 Cadre de concertation de la Société Civile du Katanga | La Gestion de conflits forestiers | Dieudonné KUT-A-KUT | 45 |
| | | Les Techniques des négociations | Delvaux ATENYI | |
| | | L'introduction à la certification forestière | Placide KASHALA | |
| SITE DE KINSHASA | | | | |
| 05 | 11 Mai 2013 Salle des réunions SANRU Siège ECC | Le Processus APV-FLEGT et les négociations en cours entre l'UE et la RDC | Jean Marie KANDA | 36 |
| | | Cadre Juridique sur la réglementation en matière des forêts | André KASHIKISHA | |
| 06 | 25 Mai 2013 Salle des réunions SANRU Siège ECC | Les Normes et directives sur la gouvernance forestières en RDC | Don de Dieu KATSHUNGA | |
| | | Certification forestière FSC en RDC | Benjamin TOIRAMBE | |
| | | L'approche de la gouvernance participative et les techniques des négociations dans la gestion des forêts | Julien KABALAKU | |



Les participants aux travaux en carrefour à un atelier au Restaurant Joli Rêve à Kisangani



Atelier de renforcement des capacités sur le processus APV-FLEGT dans la salle des réunions de la Société Civile de Lubumbashi



Les participants en pause repas à un atelier de renforcement des capacités sur le processus APV-FLEGT dans la salle de SANRU à Kinshasa - Gombe

Activité 2.3. Améliorer des canaux d'échanges et d'information entre le niveau officiel des négociations (Commission Technique) et les acteurs locaux de la société civile à l'intérieur du pays.

Il y a eu des contacts avec les membres de la Commission Technique des Négociations afin d'avoir des informations sur l'avancement du processus des négociations APV FLEGT entre la RDC et l'UE. C'est ainsi que Monsieur Jean Marie Nkanda de la Commission Technique avait animé les ateliers sur la grille de légalité et échangé sur les cadres de concertations qui sont les plateformes APV FLEGT premièrement à la Province Orientale démembrée.

A droite, Monsieur Jean Marie NKANDA, expert à la Commission Technique des Négociations en face d'un participant à l'atelier d'échanges à Kisangani.



Concernant la période allant de décembre 2013 jusqu'à mars 2015, le Projet a connu une période de soudure au cours de laquelle la plupart des activités ont été en veilleuse en attendant l'effectivité de l'avenant n° 1 au contrat DCI-ENV/2011/278-270 signé en avril 2014 entre l'UNIKIS et la Délégation Européenne. Toutefois, il y a eu quelques actions menées pour le compte du Projet pendant cette période avant la reprise effective en avril 2015.

❖ Période allant de décembre 2013 à mars 2015

Activité 1.2 : Dispenser les formations ad hoc auprès des acteurs ressources choisies au sein de la portion efficace de la société civile

- Des formations n'ont pas été organisées au cours de cette période. Toutefois, les acteurs ont bénéficié de formations programmées par les autres organisations s'intéressant au processus APV FLEGT en RDC.

Activité 1.3 : Entrainer les acteurs ressources aux processus mentaux nécessaires à un dialogue constructif multi-parti de la négociation de l'APV :

- Nous avons organisé des réunions et des émissions radiodiffusées pour parler du processus APV FLEGT et de la gouvernance forestière en RDC.

Activité 2.3 : Améliorer des canaux d'échanges et d'information entre le niveau officiel des négociations (Commission technique) et les acteurs locaux de la société civile à l'intérieur du pays :

- Nous sommes restés en contact avec la Commission Technique des Négociations (CTN) à Kinshasa mais il est à souligner que les travaux de cette dernière ont été suspendus depuis un certain temps. Cette situation n'a pas favorisé l'avancement du processus APV FLEGT en RDC.

Activité 2.4 : Renforcer l'implication du secteur privé national et du secteur artisanal dans les négociations :

- Le secteur privé et le secteur artisanal ont été sensibilisés mais il faut avouer que l'implication du secteur privé reste encore faible.

Activité 3.1 : Concevoir et mettre en œuvre des modules d'information et de sensibilisation des bénéficiaires sur les enjeux de l'APV FLEGT

- Des appels d'offre avaient été lancés et après dépouillement, c'est à la plate-forme APV de la Province Orientale, représentée par monsieur Dieu Merci ASSUMANI que l'activité a été confiée. Il faudra noter que les clauses du contrat n'ont pas été respectées, en l'occurrence les échéances pour livrer le produit attendu (les modules).

Activité 3.2. : Assister la société civile à renforcer ses réseaux d'information et de communication :

- Cette activité a consisté à assister la société civile à renforcer ses réseaux d'information et de communication. Le Projet a contribué à la mise en place d'un cadre d'échanges, la plateforme APV FLEGT, à Kisangani et à Lubumbashi, en vue de permettre aux différentes organisations d'échanger sur le processus APV FLEGT en RDC. Il est vrai que la plateforme n'a pas eu la possibilité financière de se prendre en charge mais le Projet a facilité les sensibilisations à travers des réunions et des émissions radiodiffusées.

Activité 3.3. : Renforcer la capacité de la société civile à représenter les intérêts de la société à la base (bénéficiaires finaux)

- C'est à l'occasion des réunions et des émissions à la Télévision que nous sensibilisons les organisations de la Société civile. Des animateurs de la société civile ont été conscientisés dans des ateliers sur l'importance de la participation des bénéficiaires de leurs actions à toutes les étapes du projet, gage de réussite de ce dernier. Avec la relance du processus APV FLEGT en RDC, cette activité doit continuer pour que la participation de la société civile et des communautés locales soit effective dans les négociations et dans la mise en œuvre dudit processus.

❖ Période allant d'avril 2015 à décembre 2015.

Cette période a été celle de la reprise effective des activités suite à l'arrivée de la deuxième tranche de fonds du financement de la Délégation Européenne.

Activité 1 : Dispenser les formations ad hoc auprès des acteurs ressources choisis au sein de la portion efficace de la société civile

- Six ateliers ont été organisés, à raison de deux par pool, soit Kisangani, le 20 août 2015 et le 8 février 2016 ; Lubumbashi, le 11 mai 2015 et le 13 février 2016 ; Kinshasa, le 16 mai 2015 et le 27 février 2016.



Photo de famille des exploitants artisanaux et industriels avec son Excellence Madame le Ministre Provincial / l'atelier de Kisangani

Ces ateliers qui avaient regroupé 40 à 50 participants selon le site, avaient comme objectifs de communiquer et d'améliorer l'information sur le FLEGT et l'APV auprès des groupes cibles et renforcer les capacités des parties prenantes sur la gouvernance forestière, la gestion des conflits et les techniques de négociation.

Quatre exposés, suivis de travaux en carrefours, ont été présentés, à savoir :

- ❖ Problématique de la gouvernance forestière en RDC
- ❖ Dynamique et avancées des négociations APV FLEGT/ RDC-UE
- ❖ Techniques de négociation
- ❖ Gestion des conflits

Prof. Alphonse Maindo
facilitateur lors d'un atelier



A l'issue des échanges et des travaux en carrefours, les participants ont relevé les faits suivants :

- La faible implication des parties prenantes au processus de négociation ;
- La longue durée de période pour la signature du contrat ;
- La faible volonté des parties engagées
- L'insuffisance de la réglementation de l'exploitation artisanale ;
- L'exploitation artisanale est soumise aux mêmes principes que l'exploitation industrielle alors que les deux acteurs n'ont pas les mêmes capacités financières et les conditions de travail se diffèrent.



Lors des échanges entre facilitateurs (à gauche) et participants (à droite)



Enfin, les participants ont formulé des suggestions à la Commission technique des négociations (les détails dans le rapport ad hoc)

Activité 2 : Conduire des analyses économiques et financières sur la filière du bois d'œuvre artisanal y compris l'analyse de sensibilité et de scénarios

La candidature de Monsieur Emmanuel KASONGO YAKUSU de l'organisation GRED a été retenue à l'issue d'un appel d'offre lancé et d'une sélection effectuée par un jury (Comité de sélection). L'étude a été réalisée dans nos trois sites d'intervention, à savoir Kisangani, Kinshasa et Lubumbashi. Le document produit a été soumis à l'appréciation d'une commission établie à cet effet afin de répondre aux exigences d'un travail scientifique avant sa publication. La version finale de ce travail a connu beaucoup de retards pour être produite car elle a été confiée à un autre comité après les critiques de la première version réalisée par GRED.

Activité 3 : Améliorer des canaux d'échanges et d'information entre le niveau officiel des négociations (Commission Technique) et les acteurs locaux de la société civile à l'intérieur du pays.

Avec l'appui de Monsieur Jean Marie NKanda, membre de la Société Civile à la Commission Technique des Négociations, des activités ont été organisées à Kisangani, à Lubumbashi et à Kinshasa en mai 2015 et en février 2016. Au cours de ces ateliers, les points suivants ont été développés :

- Evolution de la prise de conscience environnementale par la Communauté internationale ;
- Du plan d'actions FLEGT ;
- Du processus de négociations en RDC ;
- Le système de vérification de la légalité (SVL) pour l'exploitation industrielle et artisanale.
- L'articulation entre le processus APV FLEGT et REDD+ en RDC

A l'issue des échanges et travaux en carrefours, les participants avaient réfléchi sur les questions relatives à l'exploitation illégale de bois, aux avantages et défis de l'APV/FLEGT en RDC et avaient donné des avis et commentaires sur les différents moyens de vérification proposés dans la version 1 de la grille de légalité de l'exploitation artisanale de bois.

Les détails de cette activité sont repris dans le rapport établi à cet effet.

Activité 4. Concevoir et mettre en œuvre des modules d'information et de sensibilisation des bénéficiaires sur les enjeux de l'APV FLEGT (réunions, projections de films en milieu rural, émissions de radio rurale, ...)

Cette activité avait fait également l'objet d'un appel d'offre et c'est monsieur Dieu-Merci ASSUMANI qui avait été sélectionné et il avait recouru à l'expertise de monsieur BOLA Félicien pour finaliser le travail. Les modules présentés au départ ont été soumis à l'approbation d'une commission dont les critiques ont été jugées pertinentes. Ce qui fait que les activités dépendant de la production des modules ont connu des retards énormes et leur réalisation est intervenue après le 31 décembre

2015. Toutefois, ces modules constituent un support important pour la poursuite des activités de sensibilisation des organisations de la société civile sur la gouvernance forestière en général et du processus APV FLEGT en RDC en particulier.

Activité 5 : Autres activités

Il s'agit ici des activités auxquelles nous étions invités afin d'échanger des expériences avec les autres organisations intéressées par la thématique relatives aux APV FLEGT. Aussi, à travers des réunions et des interventions à la radio, à la télévision, nous avons contribué au renforcement des capacités des acteurs sur la gouvernance forestière et exploitation du bois en RDC, sur le processus APV FLEGT, le changement climatique et le processus REDD+, ... Nous avons également participé à des ateliers organisés par l'Etat, l'Université de Kisangani et les autres organisations de la société civile.

❖ Période allant de janvier à Octobre 2016

Bien que le Projet soit déjà clôturé au 31 décembre 2015, il y a eu des activités en souffrance qui ont été réalisées au cours du premier trimestre 2016, à l'exception de missions relatives à la vérification des dépenses et à l'évaluation finale du projet, effectuées en septembre 2016, respectivement par la Société KPMG et le Consultant indépendant, monsieur BEGAA Samuel.

Au premier trimestre 2016, des ateliers d'information et de sensibilisation sur les enjeux APV FLEGT en RDC ont été organisés respectivement à Lubumbashi le 25 février; à Kinshasa, le 27 février et à Kisangani, le 28 mars 2016. Au cours de ces ateliers qui réunissaient au moins 50 personnes, les participants avaient suivi des exposés de thèmes sur la gouvernance forestière et exploitation du bois en RDC, le processus APV FLEGT en RDC : enjeux et défis ; articulation APV FLEGT avec le processus REDD+ en RDC, ... Les différents exposés étaient suivis des échanges et des travaux en carrefours qui débouchaient sur des recommandations au gouvernement congolais, à la Commission Technique des Négociations RDC-UE, aux Organisations de la Société civile et au Projet APV FLEGT de l'Université de Kisangani.



Photo de famille des représentants des communautés locales avec son Excellence Monsieur le Ministre Provincial / l'atelier de Kisangani

D'avril à octobre 2016, la Coordination du Projet avait finalisé les modules de sensibilisation et le rapport d'enquête sur l'analyse financière et économique de la filière bois. Aussi, comme déjà signalé, c'est au cours de cette période que les dernières activités du Projet ont été réalisées, à savoir l'évaluation finale du Projet et la mission de vérification des dépenses.

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le projet « Appui à la participation des organisations de la société civile nationale dans la préparation ou la mise en œuvre des APV FLEGT/Composante RDC » a exécuté de 2012 à 2016 suite aux difficultés connues dans son exécution tel que décrit dans les lignes précédentes.

Toutefois, il faudra signaler que certaines activités principales qui devraient être confiées aux consultants nous ont posé des problèmes sérieux car il ne nous a pas été facile de trouver ces consultants à temps et aussi, ils n'ont pas eu à respecter les échéances prévues par les contrats. Cette situation a causé des retards dans la réalisation de tâches qui en dépendaient. C'est l'une des raisons de la prolongation de la durée du projet.

Malgré les difficultés évoquées, la plupart des activités ont été réalisées et le projet a enregistré des résultats significatifs par rapport aux objectifs fixés, en l'occurrence les organisations de la société civile sont encouragées à participer dans les négociations du processus APV FLEGT en RDC et leurs capacités ont été renforcées en matière de promotion de la gouvernance forestière, les opportunités du progrès économique et social émanant d'un processus de négociation concertée (APV) ont été identifiées.

Il est vrai que le Projet est arrivé à son terme mais malheureusement, le processus APV FLEGT en RDC n'a toujours pas abouti. Nous estimons que le travail de sensibilisation doit continuer pour que la participation de la Société civile dans les négociations soit effective. Certes, la plupart des acteurs de la Société civile ne connaissaient rien du processus mais avec les activités du Projet, ils sont devenus parties prenantes et cela constitue un acquis important.

Enfin, nous remercions la Délégation Européenne pour son appui financier qui a permis à l'Université de Kisangani d'accomplir l'une de ses missions, à savoir rendre service à la société en l'informant sur les enjeux de développement du pays en général et les enjeux de négociations APV FLEGT en RDC, en particulier.

Fait à Kisangani, le 30 octobre 2016

Projet APV FLEGT/UNIKIS

Delvaux ATENYI MUGENYI
Coordonnateur

4. RAPPORT FINANCIER

| Dépenses | Budget | | | Réalisation (En Euro) | Solde (En Euro) | |
|---|----------|-----------|-------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|
| | Unité | *d'unités | Coût Unit. (en Euro) | | | Coûts (en Euro) |
| 1. Ressources Humaines | | | | | | |
| 1.1. Salaires (Montants inclant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel locale) | | | | | | |
| 1.1.1. Salaire Coordonateur | Par mois | 24 | 800,00 | 19 200,00 | 19 200,00 | - |
| 1.1.1. Salaire Coordon, adjoints | Par mois | 22 | 800,00 | 17 600,00 | 17 600,00 | - |
| 1.1.2. Salaire Ass. Adm.&Compt, | Par mois | 23 | 350,00 | 8 050,00 | 8 050,00 | - |
| Chauffeur | Par mois | 18 | 200,00 | 3 600,00 | 3 600,00 | - |
| 1.2. Salaires (Montants inclant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel expatrié/international) | | | | | | - |
| 1.2.1. Contractant étude état des lieux de la Sté Civile | Par H-J | 20 | 500,00 | 10 000,00 | 6 929,13 | 3 070,87 |
| 1.2.2. Contractant analyse fin, écon, filière bois sciage artisanal | Par H-J | 30 | 650,00 | 19 500,00 | 13 269,55 | 6 230,45 |
| 1.2.3. Contractant évaluation finale | Par H-J | 18 | 650,00 | 11 700,00 | 11 700,00 | - |
| 1.2.4. Contractant audit | Par H-J | 10 | 400,00 | 4 000,00 | 4 000,00 | - |
| 1.3. Perdiem pour mission/Voyage | | | | | | - |
| 1.3.1. Associé et Contractant | Per diem | 65 | 200,00 | 13 000,00 | 9 684,98 | 3 315,02 |
| 1.3.2. Sur place (personnel affecté à l'action) | Per diem | 40 | 70,00 | 2 800,00 | 5 453,69 | - 2 653,69 |
| 1.3.3. Participatants aux formations | Per diem | 120 | 40,00 | 4 800,00 | 1 376,37 | 3 423,63 |
| 1.3.4. Participants aux ateliers | Repas | 600 | 10,00 | 6 000,00 | 5 414,93 | 585,07 |
| | | | | | | - |
| s/total Ressources humaines | | | | 120 250,00 | 106 278,65 | 13 971,35 |
| 2. Voyages | | | | | | - |
| 2.1. Voyages internationaux | Par vol | 4 | 1 300,00 | 5 200,00 | 572,15 | 4 627,85 |
| Trajetslocaux | | | | | | - |
| 2.2.1. Vols loc. (personnel affecté à l'action) | Par vol | 8 | 450,00 | 3 600,00 | 3 270,04 | 329,96 |
| 2.2.2. Vols locaux (contract & associés) | Par vol | 8 | 450,00 | 3 600,00 | 3 346,01 | 253,99 |

| | | | | | | |
|--|--------------|----|-----------|------------------|------------------|------------------|
| 2.2.3. Vols locaux (participation aux formations) | Par vol | 24 | 450,00 | 10 800,00 | 2 525,28 | 8 274,72 |
| 2.2.4. Vols locaux (Organisation ateliers) | Par vol | 12 | 450,00 | 5 400,00 | 1 467,72 | 3 932,28 |
| 2.2.5. Transport routier | Par mois | 24 | 100,00 | 2 400,00 | 1 838,03 | 561,97 |
| S/total voyage | | | | 31 000,00 | 13 019,22 | 17 980,78 |
| 3. Equipements et fournitures | | | | | | - |
| 3.1. Achat véhicule | Par véhicule | 1 | 19 000,00 | 19 000,00 | 17 539,37 | 1 460,63 |
| 3.2. Mobilier, matériel d'ordinateur | | | | | | - |
| 3.2.1. Ordinateurs portables | Par Ordinat | 3 | 800,00 | 2 400,00 | 3 149,61 | - 749,61 |
| 3.2.2. Ordinateurs de bureau/Desktop | Par Ordinat | 2 | 600,00 | 1 200,00 | 708,66 | 491,34 |
| 3.2.3. Set comprenant (Imprim.+Scan+HDD+Onduleur) | Par set | 3 | 550,00 | 1 650,00 | 1 703,15 | - 53,15 |
| 3.3. Machines, outils etc. | | | | | | - |
| 3.4. Pièces détachée | | | | | | - |
| 3.5. Autres | | | | | | - |
| S/total Equipement et fournitures | | | | 24 250,00 | 23 100,79 | 1 149,21 |
| 4. Bureau local | | | | | | - |
| 4.1 Coût du véhicule | Par mois | 18 | 250,00 | 4 500,00 | 5 318,96 | - 818,96 |
| 4.2. Location de bureau | Par mois | 24 | 500,00 | 12 000,00 | 10 210,97 | 1 789,03 |
| 4.3. Consommable-Fourniture de bureau | Par mois | 24 | 180,00 | 4 320,00 | 3 483,07 | 836,93 |
| 4.4. Autres services (Téléphone, élect, chauffage) | Par mois | 22 | 450,00 | 9 900,00 | 9 177,85 | 722,15 |
| | | | | | | - |
| S/total Bureau local | | | | 30 720,00 | 28 190,85 | 2 529,15 |
| 5. Autres coûts, services | | | | | | - |
| 5.1. Publications | Par an | 2 | 1 000,00 | 2 000,00 | - | 2 000,00 |
| 5.2. Etudes, recherches | | | | | | - |
| 5.2.1. Etudes canaux d'échange & informa (Subv en cascade) | Par Subv, | 2 | 6 000,00 | 12 000,00 | 6 371,22 | 5 628,78 |
| 5.2.2. Modules de formation&sensib, (Subv en cascade) | Par Subv, | 2 | 6 000,00 | 12 000,00 | 9 611,67 | 2 388,33 |
| 5.3. Coûts de vérification | | | | | | - |
| 5.4. Coûts d'évaluation | | | | | | - |
| 5.5. Traduction, interprétation | Par mois | 20 | 120,00 | 2 400,00 | - | 2 400,00 |
| 5.6. Services financiers (garantie bcaire & transfert) | Par mois | 24 | 150,00 | 3 600,00 | 3 612,77 | - 12,77 |

| | | | | | | |
|---|-------------|---|----------|-------------------|-------------------|------------------|
| 5.7. Coûts des conférences/séminaire | | | | | | - |
| Coûts de l'organisation & couverture médiatiques des ateliers pilotes BSC | Par atelier | 6 | 2 000,00 | 12 000,00 | 10 648,58 | 1 351,42 |
| 5.8. Actions de visibilité | Par atelier | 6 | 400,00 | 2 400,00 | 789,87 | 1 610,13 |
| | | | | | | - |
| S/total autres | | | | 46 400,00 | 31 034,11 | 15 365,89 |
| 6. Autres | | | | | | - |
| 7. S/T des coûts directs éligibles de l'Action (1 à 6) | | | | 252 620,00 | 201 623,62 | 50 996,38 |
| 8. Provision pr imprevu 5% de 7 | | | | 12 001,49 | - | 12 001,49 |
| 9. Total des coûts directs éligible 7+8 | | | | 264 621,49 | 201 623,62 | 62 997,87 |
| 10. Coûts administratifs 7% de 9 | | | | 18 523,50 | 10 929,13 | 7 594,37 |
| 11. Total des coûts éligible 7+8 | | | | 283 144,99 | 212 552,75 | 70 592,24 |
| 12. Taxes | | | | | | - |
| 13. Total des coûts acceptés (11+12) | | | | 283 144,99 | 212 552,75 | 70 592,24 |

SYNTHESE DU RAPPORT FINANCIER

A. Apport du bailleur (Union Européenne)

| Période | Montant prévu | Montant Reçu | Montant dépensé | Solde à dépenser |
|---------|---------------|--------------|-----------------|------------------|
| | 283 144,99 | 214 827,84 | 212 552,75 | 2 275,09 |

B. Dépenses engagées (En Euro)

| Rubriques | Montant prévu | Montant dépensé | Solde |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| 1. Ressources Humaines | 120 250,00 | 106 278,65 | 13 971,35 |
| 2. Voyages | 31 000,00 | 13 019,22 | 17 980,78 |
| 3. Equipements et fournitures | 24 250,00 | 23 100,79 | 1 149,21 |
| 4. Bureau local | 30 720,00 | 28 190,85 | 2 529,15 |
| 5. Autres coûts, services | 46 400,00 | 31 034,11 | 15 365,89 |
| 6. Provision pour imprevu | 12 001,49 | - | 12 001,49 |
| 7. Coûts Administratifs | 18 523,50 | 10 929,13 | 7 594,37 |
| Coûts Total | 283 144,99 | 212 552,75 | 70 592,24 |

C. Etat de trésorerie

| | Année 1 |
|----------------------------------|-------------------|
| Apport Bailleur/Union Européenne | 214 827,84 |
| Total | 214 827,84 |
| Réalisation | 212 552,75 |
| Banque | 2 275,09 |
| Caisse | 0,00 |
| Total | 214 827,84 |

Fait Kisangani, le 30/10/2016

Le Coordonnateur du Projet



Delvaux ATENYI MUGENYI